

# 1. Nouveautés de Porsche AG

## Vie de l'entreprise

### Porsche salue la décision de la Cour européenne de justice

**La société Dr. Ing. h.c. F. Porsche AG se félicite de l'arrêt de la Cour européenne de justice du Luxembourg, selon lequel la limitation de l'exercice des droits de vote à 20 % prévue par la « loi Volkswagen » est en contradiction avec le droit européen.**

« Avec une participation au capital de Volkswagen supérieure à 30 %, nous sommes naturellement intéressés par la possibilité d'exercer nos droits de vote en proportion », a déclaré Dr. Wendelin Wiedeking, président du directoire de Porsche, immédiatement après la décision.

La Cour européenne de justice a également reconnu que la loi Volkswagen contrevenait au droit européen en autorisant le gouvernement fédéral et le Land de Basse-Saxe à désigner chacun deux représentants au Conseil de surveillance de Volkswagen dès lors qu'ils disposaient de plus d'une action Volkswagen. Volkswagen sera donc assujettie à la législation générale et tenue, par là même, de désigner les représentants des actionnaires au Conseil de surveillance à l'occasion de son Assemblée générale.

Enfin, toujours selon la Cour européenne de justice, la loi Volkswagen est en infraction avec la législation européenne en ce qu'elle exige une majorité de 80 %, et non de 75 % des actionnaires, pour toute décision stratégique prise dans le cadre de l'Assemblée générale. L'arrêt pris par les juges est conforme à l'avis de la Commission de la Communauté européenne, laquelle estimait que les éléments clés de la loi Volkswagen s'opposaient à la libre circulation des capitaux.

Porsche consent à ce que la Basse-Saxe soit représentée au Conseil de surveillance de Volkswagen à concurrence de ses titres. Les deux représentants de

Porsche au sein de l'organe de contrôle, à savoir le président du directoire, Dr. Wendelin Wiedeking et le directeur financier, Holger P. Härter, se féliciteront que le Ministre-président de Basse-Saxe, Christian Wulff et son homologue, le Ministre de l'économie Walter Hirche,

continuent de siéger au Conseil de surveillance du constructeur de Wolfsburg, afin de garantir la continuité d'un partenariat empreint de confiance mutuelle.

Communiqué de presse de Porsche AG



## Avant-première du Cayenne GTS

### Un concentré de puissance

**Avec le nouveau Cayenne GTS, Porsche renforce l'exclusivité de sa gamme sur le segment des véhicules tout-terrain sportifs. Présenté en avant-première mondiale sur le Salon IAA de Francfort, le Cayenne GTS, propulsé par un moteur V8 de 4,8 litres de cylindrée, se dote d'un châssis spécifique surbaissé de 24 millimètres, soit autant d'ingrédients garantissant un regain de puissance.**

Ce modèle inaugure une suspension active Porsche Active Suspension Management (PASM) avec ressorts hélicoïdaux, première de ce type dans la gamme Cayenne. Cette combinaison était en effet, jusqu'alors, l'apanage des sportives estampillées Porsche.

Le moteur 4,8 litres à injection directe DFI (« Direct Fuel Injection ») confère au Cayenne GTS une puissance de 405 ch (298 kW) pour un régime de 6.500

tr/min, soit 20 chevaux de plus que le Cayenne S. Le couple maximal, de 500 newton-mètres à 3.500 tr/min, reste cependant le même. L'athlète tout-terrain de Porsche inclut, dans son équipement de série, une boîte de vitesses mécanique à six rapports et un rapport de pont réduit par rapport au Cayenne S (4,1:1 au lieu de 3,55:1). Ainsi doté, le Cayenne GTS passe de 0 à 100 km/h en 6,1 secondes, soit une demi-seconde de mieux que le Cayenne S.

Le Cayenne GTS adopte, de série, la transmission intégrale permanente Porsche Traction Management (PTM) ainsi que la suspension adaptative PASM. Parallèlement, le système anti-roulis actif Porsche Dynamic Chassis Control (PDCC), proposé en complément de la suspension pneumatique en option, améliore la tenue de route comme le confort de conduite. Les nouveaux sièges Sport à 12 réglages associent cuir et alcantara pour souligner la sportivité de l'habitacle.

Le nouveau Cayenne GTS est immédiatement reconnaissable : sa proue et sa poupe sont identiques à celles du Cayenne Turbo et ses passages de roue profilés, élargis d'environ 14 milli-



mètres, accueillent des jantes en alliage léger 21 pouces chaussées de pneumatiques 295/35 R21. Le modèle GTS se pare de deux coloris exclusifs, à savoir le rouge GTS et l'or nordique métallisé.

Ce nouveau Cayenne, dont la consommation moyenne avec boîte Tiptronic S s'élève à 13,9 litres/100 km au sens de la norme UE, sera commercialisé dans le monde entier à partir de février 2008.

Communiqué de presse de Porsche AG



## Cayenne GTS

<b>Moteur :</b>	moteur 8 cylindres avec carter de vilebrequin aluminium
<b>Puissance du moteur :</b>	298 kW (405 ch) à 6.500 tr/min
<b>Couple maxi :</b>	500 Nm à 3 500 tr/min
<b>Régime maxi :</b>	6 700 tr/min
<b>Coefficient de pénétration dans l'air :</b>	Cx = 0,36
<b>Cylindrée :</b>	4806 cm <sup>3</sup>
<b>Poids :</b>	Poids à vide 2 225 (2 245) kg Poids total autorisé 3 080 (3 080) kg
<b>Vitesse maxi :</b>	253 (251) km/h
<b>Accélération :</b>	0 à 100 km/h en 6,1 s (6,5 s) 0 à 160 km/h en 14,7 s (15,2 s)

Les données entre parenthèses se réfèrent aux modèles avec Tiptronic S.

